

J62-18



VOLVO CONSTRUCTION EQUIPMENT

Valable pour Volvo Pelle hydraulique

Ce document est uniquement applicable dans le marché de l'UE.

DECLARATION CE DE CONFORMITE POUR MACHINES (IIA)

Volvo Compact Equipment SAS - rue Pierre Pingon - BP119 - 01303 Belley Cedex - France, déclare par la présente que la machine:

Fabriqué: **Volvo Construction Equipment AB**

Type: **ECR25D**

Modèle: **ECR25D**

N° de machine (PIN): **VCECR25DC00004984**

Cette déclaration, est en conformité avec les dispositions pertinentes de santé essentiels et de sécurité et des exigences de :

Directive Machine 2006/42/EC ,

Directive 2004/108/EC sur la compatibilité électromagnétique, et leurs modifications relatives aux machines, et autres directives applicables.

Les normes

EN 474-1: Machines de terrassement - Partie 1 Sécurité: Exigences générales,

EN 474-5: Engins de terrassement - Sécurité Partie 5: Exigences pour les pelles hydrauliques.

Cette déclaration concerne exclusivement la machine en l'état mise sur le marché, et exclut les composants ajoutés et / ou opérations effectuées ultérieurement par l'utilisateur final.

Nom et adresse de la personne autorisée à constituer le dossier technique établi dans la communauté:

Belley, le **04/01/2017**

Address and Date of issue

Signature / block capitals

Mr Marc Gergaud

Mini excavator below 5T, Platform Manager

Name; Position or title

Signature de l'émetteur autorisé au nom du fabricant (uniquement si applicable)



Belley, le **04/01/2017**

Address and Date of issue

.....
Signature / block capitals

Mr Jean-Christophe Dethyre
Operational Management System Leader
Name; Position or title

Le propriétaire de la machine doit conserver cette déclaration pendant au moins dix ans après la livraison.



Déclaration de conformité relative aux émissions sonores dans l'environnement des matériels utilisés sur: la directive 2000/14 / CE

Je, soussigné Jean-Christophe Dethyre déclare par la présente que l'équipement de construction spécifiée ci-dessous en position 1-9 a été fabriqué en conformité avec les normes CE , comme indiqué ci-dessous:

- 1-Fabricant: **Volvo Compact Equipment SAS**
rue Pierre Pingon - BP119 - 01303 Belley Cedex - France
- 2-Categorie: **Hydraulic Excavator**
- 3-Fabriqué par: **VOLVO**
- 4-Type: **ECR25D**
- 5-Puissance net installée: **15.6 kW** * en accord avec la Directive 2000/14/EC, Annex III, Part A, 2.2.
- 6-La documentation technique est gardée par le département Core Value, Volvo Compact Equipment SAS.

L'organisme certificateur est:

LNE - 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 - France

7-Numéro de machine (PIN) : **VCECR25DC00004984**

8-Année de fabrication: **04/01/2017**

Valeurs sonores et directives particulières:

Type Machine	Valeur mesurée en dB(A)	Valeur garantie dB(A)
ECR25D	92 dB	93dB

La Volvo ECR25D est conforme à la Directive 2000/14 / CE Annexe VI (contrôle interne de la production avec évaluation de la documentation technique et contrôle périodique). Le marquage du bruit est basé sur l'évaluation du processus de conformité par l'UE de l'organisme certificateur LNE - France pour la mesure du bruit réalisée par Volvo Compact Equipment SAS.

Type Machine	N° de certificat	Date de certification
ECR50D	2000-14/P127599/1	16/06/2014
EC20D	2000-14/P142050/3	06/05/2015
EC18D	2000-14/P142050/2	06/05/2015
EC15D	2000-14/P142050/1	06/05/2015

Fabriqué par :

Volvo Compact Equipment SAS - rue Pierre Pingon - BP119 - 01303 Belley Cedex - France

Belley, le 04/01/2017

(Place and Date)

Mr Jean-Christophe Dethyre,
Operational Management System Leader

(Signature)

Le propriétaire de la machine doit conserver cette déclaration pendant au moins dix ans après la livraison.